

**TRAVAUX D'EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION
DE LA VILLE DE SKHIRAT
(PROJET CLE EN MAIN)**

Dans le cadre de son programme d'investissement prévu par le contrat de gestion déléguée, Redal, filiale de Veolia Maroc, procède au lancement d'un concours ouvert international pour la réalisation des travaux d'extension de la station d'épuration de la ville de Skhirat.

Le programme de l'opération consiste en : (description non exhaustive)

- Les études d'extension, la conception, la réalisation et la mise en service de la station d'épuration.
- Les travaux de génie civil (Bassins, Bâche, ouvrages de traitement, bâtiments et autres).
- La fourniture, le montage et la mise en service de l'ensemble des équipements.
- La réalisation des prestations d'intégration architecturale de l'ensemble.
- L'exploitation de la future station d'épuration pendant une année ferme.
- En option : l'exploitation de la station d'épuration pour une durée de 5 années reconductible une fois.

**Les dossiers du concours sont disponibles
sous support informatique à l'adresse suivante :**

**Redal Siège
Direction des Achats**

6, rue Al Hoceima Hassan – Rabat

Tél : +212 5 37 23 85 48 / +212 5 37 23 85 30 - Fax : +212 5 37 73 46 73

Et sont téléchargeables sur le site internet www.redal.ma

Cautionnement provisoire (MAD)	Délai d'exécution	Nouvelle date de visite des lieux	Nouvelle limite de dépôt des offres	Estimations (MAD HT) Hors coût d'exploitation
1 994 000,00 dhs (Un Million Neuf Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Dirhams)	15 mois	23 février 2022	02 mars 2022 à 10h	103.900.000,00 dhs HT

1. Les offres peuvent être déposées auprès de la Direction des Achats à la même adresse ci-dessus, contre récépissé ou envoyées par voie postale avec accusé de réception.
2. Une réunion de présentation du projet par Redal, suivie par une visite des lieux est programmée le **mercredi 23 février 2022 à partir de 09h00. La présence des candidats intéressés est obligatoire.**
3. Les dossiers doivent être présentés conformément au **Règlement Particulier du Concours (RPC)** et ses conditions de participation.
4. L'ouverture des plis **en séance publique** aura lieu le **mercredi 02 mars 2022 à 10h30.**

Cet avis constitue en soi une convocation pour tout concurrent souhaitant assister à la séance d'ouverture de plis. Toute offre déposée après la date de remise spécifiée, sera automatiquement écartée.